

# journée technique

Groupement des Membres Belges de la Sim (GMBSim)  
avec la collaboration du CTP, de la Fediex et de la FPMs



## Techniques de traitement de sédiments et de sols

Faculté Polytechnique de Mons, jeudi 5 juin 2008

Le Groupement des Membres Belges de la Sim organise cette année une journée technique dont le sujet est relatif aux techniques de traitement des sédiments et des sols. La problématique qui y sera traitée présente un intérêt certain non seulement pour les entrepreneurs de travaux publics et les entreprises concernées par leur valorisation (notamment les sols décontaminés, les déblais de chantiers, les boues de dragage) mais également pour les différents secteurs industriels tels que les chauffourniers et les cimentiers ainsi que toutes les industries confrontées à des problèmes de ce type.

Cette journée technique comporte le matin des exposés et l'après-midi des visites industrielles. Nous espérons qu'elle rencontrera le même succès que les deux journées précédentes organisées sur les thèmes "SAV : Service après vente" et "Transport des solides".

### programme

8 h 30 - 9 h 00 **Accueil** des participants

#### Matin : Conférences

Président : **Mathieu Veschkens**, responsable  
de la Direction des risques chroniques  
de l'ISSeP

Animateur : **Christian Lucion**, vice-président du GMBSim  
et directeur général opérationnel du CTP

9 h 00 **Présentation de la journée** par **Olivier  
Bertrand**, président du GMBSim,  
président du Groupe Cimescaut

**Les techniques de traitement des sols  
pollués**, par **Prof. Philippe Ancia**,  
Faculté Polytechnique de Mons

**Le confinement des sols pollués :  
un ensemble de techniques éprouvées**,  
par **Renaud De Rijdt**, Benvitec Wallonie

**La chaux. Quelle chaux pour l'amélioration  
des sols ?** par **Michel Lerat**, Fediex

**Applications pratiques de la chaux  
dans les matériaux recyclés**,  
par **Thibault Mariage**, Feredeco

10 h 30 Pause café

11 h 00 **Le projet GEDSET : GEstion Durable  
des SÉdiments Transfrontaliers**,  
par **Prof. Agnès Laboudigue**,  
École des Mines de Douai

**Le projet SOLINDUS : SOLutions INTégrées  
et DURables pour Sédiments et matières  
assimilées**, par **Frédérique Bouillot**, CTP

**Le projet SÉDIMARD : gestion des SÉdiments  
MARins Dragués contaminés - présentation  
et résultats**, par **Réda Semlali**, Extract  
Écoterres

**Contribution à l'étude des matrices  
géopolymériques dans le but de stabiliser  
des déchets d'origine minérale**,  
par **Philippe Descamps**, CTP  
et **Pascal Pilate**, INISMa

12 h 45 Déjeuner à la Cité estudiantine

#### Après-midi : Visite de trois installations industrielles

14 h 45 - 17 h 00 **Accueil** par **Marc Regnier**,  
directeur général de Tradecowall  
au Zoning Industriel de Ghlin Baudour Sud

**SOL&VAL** : Bioremédiation de terres  
contaminées par des hydrocarbures

**VALOTERRE** : Installation mobile de traitement  
à la chaux et valorisation de terres de déblais  
et de sous-produits

**RECYMEX** : Recyclage de déchets inertes  
issus des secteurs de la construction  
et de la démolition

17 h 00 Clôture de la journée

## conditions générales

### INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale

17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

### MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70).

**Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

### RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

## Bulletin d'inscription

Journée technique du district GMBSim

jeudi 5 juin 2008

Techniques de traitement de sédiments et de sols

Nom : ..... Prénom : .....  
Société : ..... Fonction : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

**Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail**

**Frais de participation :**  50 € TTC pour les membres Sim  65 € TTC pour les non-membres  
→ **Je règle par carte bancaire :**  Visa  Eurocard  Mastercard  American express

Nom : .....

N° : ..... / ..... / ..... / ..... Expire le : ..... / .....

**Indiquez obligatoirement les trois derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire :**

→ **Je règle par chèque** à l'ordre de la Société de l'industrie minérale,  
à nous adresser en même temps que la présente fiche d'inscription, à l'adresse suivante :

**Société de l'industrie minérale, 17 rue Saint Séverin, 75005 Paris**

→ **Je règle par virement bancaire** (sous réf : JT08-04)

sur le compte HSBC Paris Maubert-IBAN : FR 76 CPT 30056-00065-00655400022-02 BIC : CCFRFRPP